

WAVREILLE – EXPERTISES

Plus de 30 ans d'expérience dans le règlement de sinistre incendie et risques divers.

Je peux vous aider en cas de sinistre avec dommages à votre bâtiment.

Etablissement d'un état de perte pour votre réclamation auprès de votre compagnie.

Assistance lors de l'expertise de vos dommages

Communiquez moi vos coordonnées et une description de votre problème sur notre adresse email

Je reprendrai contact avec vous au plus vite.